



INFOS ADZRP n° 59 JANVIER 2015

<http://adzrp.e-monsite.com>

<https://coordinationseveso.wordpress.com>

SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE :

CONVOCATION

L'Assemblée Générale de l'Association Dongeoise des Zones à Risques et du PPRT se réunira le :

Vendredi 20 FEVRIER 2015 – 19 h
Salle Polyvalente - Mairie
à DONGES.

Ordre du jour :

- | | |
|---|--|
| 1) Rapport d'activité année 2014 | 6) EXPRESSION DES RIVERAINS |
| 2) Rapport d'orientation | 7) Le point sur les dossiers en cours: Recours, P.A.R.I, TMD, Voie Ferrée... |
| 3) Bilan financier | 8) Quelles initiatives ? |
| 4) Fixation de la cotisation 2015. | 9) Questions diverses. |
| 5) Election au Conseil d'Administration * | |

*A l'issue de l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration procédera à l'élection des membres du Bureau.

Le Président : Stéphane BODINIER

L'ADZRP est votre association. Elle a besoin de votre expression.

DECLARATION DE CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ADZRP.

V
Je soussigné(e)

M Prénom

Demeurant :

déclare être candidat(e) à l'élection des Membres du CA de l'ADZRP.

Date et Signature :

Votre candidature est à retourner au siège de l'Association, Maison des Associations, rue des Métairies, Donges – Boite aux lettres ADZRP avant le 16 février 2015.

•✂-----

POUVOIR

IMPORTANT

Si vous ne pouvez pas être présent(e) à l'Assemblée Générale, il est important que vous puissiez retourner votre pouvoir à l'un des membres de l'Association afin que le quorum soit atteint. Si tel n'était pas le cas, une Assemblée Générale extraordinaire se tiendrait conformément à l'article 11 des statuts.

Je soussigné(e),

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

Adhérent de l'Association déclare donner plein pouvoir à (1)

M

a l'effet de me représenter à l'Assemblée Générale de l'Association, le 20 février 2015 et l'autoriser à prendre en mon nom toutes décisions utiles sur les questions portées à l'ordre du jour.

A.....le 2015
(Mention) (2)

- 1) – L'envoi d'un pouvoir en blanc implique que les votes émis à l'aide de ce pouvoir est toujours favorable à l'adoption des résolutions présentées par le Conseil d'Administration.
- 2) – Veuillez indiquer la mention « Bon pour pouvoir ».

☐☐☐☐☐☐ NOS DIFFERENTES INTERVENTIONS ☐☐☐☐☐☐

☐ VOIE FERREE : UNE NOUVELLE FOIS, ILS VEULENT METRE LE RIVERAIN DEVANT LE FAIT ACCOMPLI .

A plusieurs reprises,
l'ADZRP est
intervenu, soit auprès
du sous Préfet de
l'Arrondissement de St
Nazaire, soit en
s'adressant aux
responsables de Réseau
Ferré de France.

Vous trouverez les
derniers courriers
transmis.

à **Monsieur le Directeur**
Réseau Ferré de France Bretagne – Pays de la Loire
Immeuble le Henner 1 rue Marcel Paul
44 000 NANTES

Monsieur le Directeur,

Notre courrier en date du 10 novembre 2014 étant resté sans réponse, nous sollicitons une nouvelle fois, les renseignements sur l'état d'avancement du projet de déviation de la voie ferrée qui traverse la raffinerie de Donges. Les Dongeoises et Dongeois sont en droit d'obtenir des réponses. Ils sont concernés à plusieurs titres : comme riverains susceptibles d'être impactés par cette mesure ; comme citoyens et contribuables soucieux de l'utilisation des deniers publics. Rappelons pour mémoire que la Carène et la ville de Donges ont apporté leur concours financier pour la réalisation de l'étude approfondie sur la déviation de la voie ferrée.

Nous adressons nos différents courriers à Monsieur le Préfet de Loire Atlantique.

Dans l'attente d'une réponse écrite de votre part, nous vous prions....

à **Monsieur le PREFET** de Loire Atlantique
Quai CEINERAY
BP 35515
44035 NANTES Cedex 1

Monsieur le Préfet,

Vous trouverez joint à cet envoi différents courriers adressés soit à Monsieur le Sous Préfet de l'Arrondissement de St Nazaire, soit à Monsieur le Directeur de Réseau Ferré de France Bretagne Pays de la Loire. Ils concernent les interrogations des Dongeoises et Dongeois sur le projet de déviation de la voie ferrée pour lequel une réserve de trois millions d'euros avait été affectée.

Depuis notre rencontre avec les représentants de RFF le 17 juin 2013, notre courrier destiné à Monsieur le sous Préfet en date du 6 octobre 2014, celui adressé aux représentants de RFF le 10 novembre 2014, aucune réponse précise ne nous a été apportée. Pour les habitants, ce silence ne manque pas d'être interprété comme une marque de grand mépris.

Nous pensons que le projet de déviation de la voie ferrée est aujourd'hui dans une phase bien avancée.

Aussi, nous nous permettons de vous solliciter afin d'obtenir les renseignements sur la variante retenue ou sur celles qui sont toujours à l'étude accompagnés des mesures proposées (carte, tracé, halte gare...).

Persuadés de l'intérêt que vous porterez à notre demande, nous vous prions de croire,

TRANSPORT DES MATIERES DANGEREUSES : Rue du Stade :

Copie du courrier adressé à Monsieur le Président du Conseil Général

à Monsieur le Président du Conseil Général
Hôtel du Département 3 quai Ceineray
44 041 NANTES cedex 01

Monsieur le Président,

Les Dongeises et Dongeois ont pris acte de votre décision d'interdire la circulation des poids lourds sur les portions de routes départementales reliant Donges à Pont-Château et Donges à Ste-Reine-de-Bretagne. Répondant ainsi aux demandes des riverains subissant les nuisances liées à la circulation importante de camions, vous avez aussi voulu leur assurer une plus grande sécurité.

Depuis de longues années, les Dongeises et Dongeois réclament la déviation des poids-lourds empruntant la rue du Stade à Donges, voie bordée d'habitations, de lieux recevant du public (Stades, terrains de jeux, super-marché...).

Leur demande est d'autant plus justifiée que nombre de véhicules transportent des matières dangereuses menaçant ainsi leur sécurité.

Faut-il rappeler leurs nombreuses interventions restées à ce jour sans effet?

Nous vous demandons, d'appliquer à la commune de Donges, la même mesure d'interdiction de transit de poids lourds sur la rue du Stade.

COORDINATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS RIVERAINES DES SITES SEVESO

Dans une longue lettre argumentée, la Coordination s'adresse aux Président et vice Président de l'Assemblée Nationale, aux Présidents des différents groupes politiques représentés au sein de cette même assemblée.

Elle demande la création d'une **Commission d'enquête parlementaire** afin de redéfinir les responsabilités, de clarifier durablement la loi de juillet 2003 et d'optimiser la sécurité de tous.

Vous pouvez consulter le site national :
<https://coordinationseveso.wordpress.com>

**Recours contentieux
dossier toujours en cours
d'instruction (22 janvier
2015)**

Le Recours contentieux déposé le 30 juin 2014 par plusieurs Dongeises et Dongeois et l'ADZRP auprès du TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES contre l'arrêté préfectoral du 21 février 2014 approuvant le PPRT est toujours en cours d'instruction.

A suivre



P.A.R.I : UNE INFORMATION..... J'APPELLE L'ADZRP.